

Concrétiser nos engagements en matière de logement

L'adoption par le Conseil communautaire à une large majorité du 3^e Plan local de l'habitat, qui fixe les objectifs en termes de production de logements à l'échelle de l'agglomération pour la période 2016-2021, mérite d'être saluée. Diligenté en un temps record, il est en cohérence avec les prévisions des communes et les exigences de l'État ; même si certaines ont soulevé des réserves sur la densité et le calendrier de réalisation au regard des terrains dont ils disposent pour bâtir.

Une question demeure : notre capacité à le réaliser. En effet, malgré les besoins criants dans ce domaine, les objectifs du programme actuel n'ont été atteints (fin 2014) qu'à 60 %. De la prévision à la réalisation, il y a souvent un pas important, qu'il nous appartient désormais de franchir afin de répondre aux attentes de nos concitoyens ; singulièrement des jeunes familles.

L'autre question qui se pose est celle de la réflexion menée par l'État sur le lancement d'une éventuelle Opération d'intérêt national (OIN). Une telle opération, qui vise à la création de logements sur des terrains appartenant à l'Etat ou à ses établissements publics, priverait les communes concernées de la compétence de délivrer les permis de construire, et remettrait en cause leur maîtrise de l'aménagement et du développement de leur territoire.

Il faudra donc faire montre de vigilance et exiger de l'État, si cette réflexion devait prospérer, les précisions en matière de calendrier, d'emprise, de nombre de logements et de financement de cette OIN. L'enjeu est clair : continuer à maîtriser l'avenir de notre territoire. Comptez sur notre vigilance. Belle rentrée à tous.

Dominique Gervais (Livry sur Seine), Jacky Laplace (Rubelles), Anselme Malmassari, Ginette Moreau, Alain Taffoureau et Pierre Herrero (Vaux le Pénil) pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »